

Pointe-à-Pitre, le mardi 10 septembre 2024

AVIS AUX USAGERS N° 51/2024

Objet : passage de convoi exceptionnel sur le terminal de Jarry

Le GPMG informe les usagers,

Un passage de convoi exceptionnel aura lieu le mardi **10 septembre 2024 à partir de 19h sur le terminal de Jarry .**

Il s'agit du transfert d'une grue 250 T par voie terrestre entre la zone d'installation de chantier de l'extension du quai 12 et le chantier (extrémité quai 12).

Il se fera via la zone exploitée par CIN et les Quais 14-13-12, et sera réalisé par l'entreprise groupement ETMF-EGCA-ETPO (plan de circulation en annexe 1).

Le transfert durera environ 3h00.

Il y aura un véhicule en tête de convoi et un véhicule à l'arrière du convoi qui seront décalés par rapport à la grue, d'1.50 m vers le nord, en protection du personnel qui évoluera de ce côté.

Annexe 1 : Plan de cheminement du convoi

Annexe 2 : grue 250 T (voir caractéristiques ci-dessous)

Il est demandé aux usagers la plus grande prudence à proximité des zones de circulation des convois, le respect strict de la limitation de vitesse et de la signalisation mise en place.



Destinataires : Personnel GPMG - Usagers du Port – transporteurs – Agents maritime

Capitainerie du Grand Port Maritime de la Guadeloupe

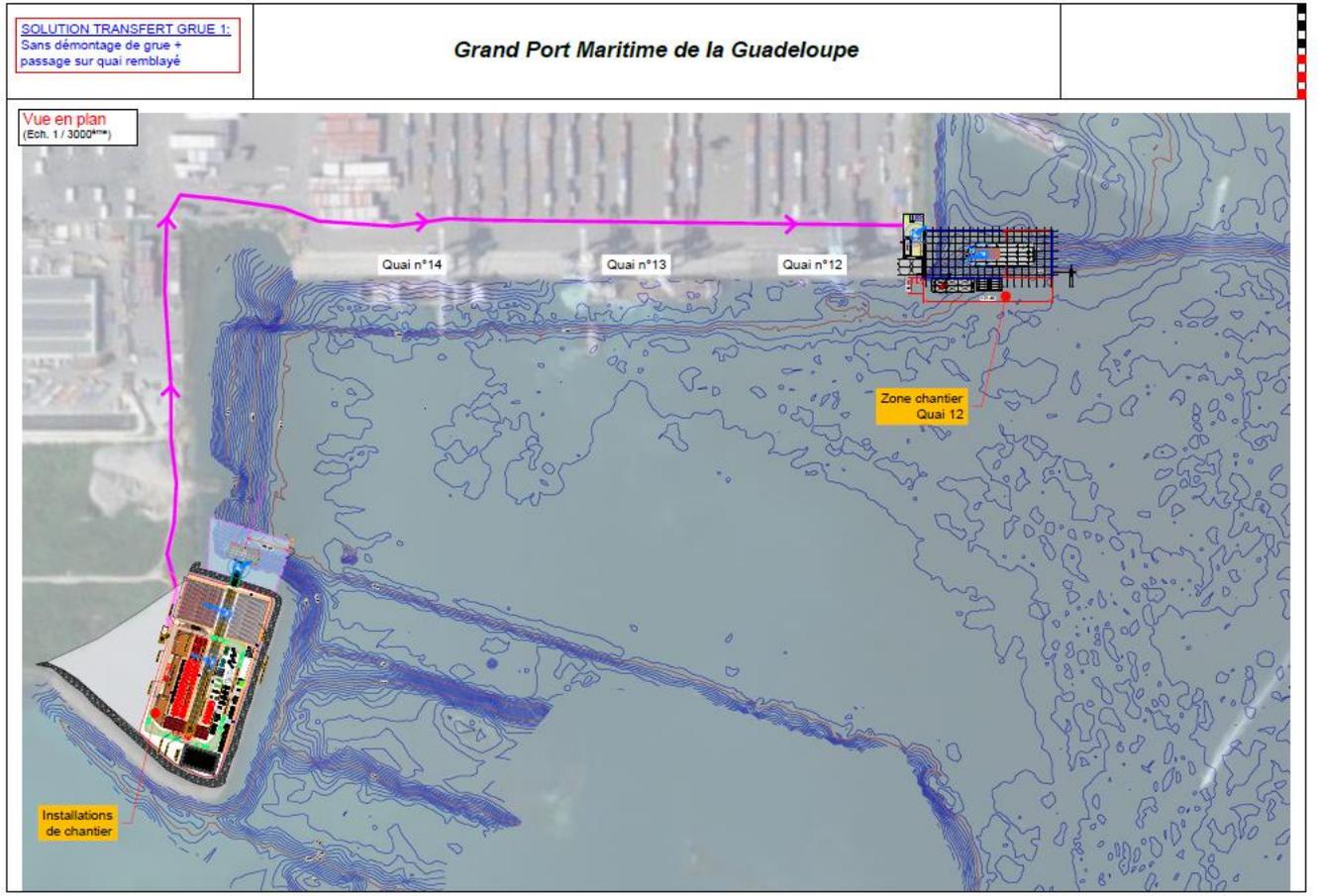
Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 • 97165 Pointe-à-Pitre CEDEX • Guadeloupe (F.W.I.)

Tél. : 0590 686 324 • Mob. 0690 558 519 • Fax : 0590 327 225

www.guadeloupe-portcaraibes.com • officiers@port-guadeloupe.com

Annexe 1



Annexe 2

